



Assemblée générale

Distr. limitée
30 juin 2021
Français
Original : anglais

Septième Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects

New York, 26-30 juillet 2021

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion par la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement.
2. Élection à la présidence.
3. Déclaration de la présidence.
4. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
5. Élection des autres membres du Bureau.
6. Examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects aux niveaux national, régional et mondial, notamment des facteurs à prendre en compte pour prévenir et combattre le détournement et le transfert international illicite des armes légères et de petit calibre au profit d'utilisateurs non autorisés.
7. Examen de la mise en œuvre de l'Instrument international visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre illicites, comprenant la tenue d'un échange de vues sur les éventuelles incidences des progrès de la conception et de la fabrication des armes légères et de petit calibre et des technologies connexes qui fasse entrer en ligne de compte l'ensemble des vues et propositions des États Membres, les vues exprimées lors des débats aux réunions précédentes et les résolutions de l'Assemblée générale sur la question adoptées par consensus.
8. Examen de la coopération et de l'assistance internationales, dont le renforcement des capacités aux fins de la mise en œuvre pleine et effective du Programme d'action et de l'Instrument international de traçage, ainsi que de la proposition de créer un programme de bourses d'études consacré à la formation dans le domaine des armes légères et de petit calibre et de la définition des objectifs aux niveaux national, régional et mondial, s'il y a lieu.



9. Échange de vues sur la huitième Réunion biennale des États.
 10. Autres questions et thèmes intéressant la mise en œuvre effective du Programme d'action et de l'Instrument international de traçage.
 11. Examen du projet de rapport final.
 12. Adoption du rapport.
-